

CAUDAN

magazine municipal

GRAND
ANGLE

P
08

Un marché de proximité



Octobre 2020

N°
01

Le vallon de Kergoff

P.4

Finances communales :
un budget hors normes

P.16

Présentation de la nouvelle équipe municipale



- 03 Edito
- 04 Finances communales : un budget hors normes
- 06 Travaux - urbanisme - Affaires économiques
- 10 Enfance & Jeunesse
- 14 Bienvenue
- 16 Présentation de la nouvelle équipe municipale
- 18 Médiathèque
- 18 Vie associative & sportive
- 21 Affaires scolaires et transports
- 22 Vie sociale
- 23 Pratique
- 24 Etat civil
- 26 Actualités
- 27 Chroniques de la majorité et de la minorité
- 28 Environnement



- **Directeur de la publication** : Fabrice VELY, Maire de Caudan.
- **Directrice adjointe de la publication** : Gaëlle LE DERF, adjointe en charge de la communication et de la culture.
- **Création et impression** : Concept Imprimerie. Imprimé à 3100 exemplaires.
- **Rédaction** : Fabrice VELY, Maire de Caudan ; Christophe ALLAIN, adjoint aux finances ; Sylvie CORMIER, adjointe à l'enfance - Jeunesse ; Jérôme ROUILLON, adjoint aux Travaux - Urbanisme - Affaires économiques - Agriculture ; Sandrine LEROUX, adjointe aux sports - Vie associative ; Olivier BENGLOAN, adjoint à la vie scolaire - Transports ; Martine DI GUGLIELMO, adjointe aux affaires sociales - Solidarités - Handicap ; André LOMENECH, adjoint à l'environnement - Patrimoine bâti - Sécurité - Personnel ; Gaëlle LE DERF, adjointe à la communication - Culture - Évènementiel.
- **Crédits photos** : Gaëlle LE DERF, Christophe ALLAIN, Olivier BENGLOAN, Marion LAMBING, Philippe LAPRESLE.

Chers concitoyens

Je suis très heureux de pouvoir m'adresser à vous à travers cet éditorial, mon premier comme Maire de Caudan. Une nouvelle fois, je remercie les Caudanaises et les Caudanais pour la confiance que vous nous avez accordée. Je salue l'action des élus qui ont récemment cessé leurs fonctions dont Gérard Falquérho, notre ancien maire. Depuis ce 15 mars et la très large victoire de notre équipe Vivons Caudan, nous avons vécu une période si extraordinaire, si bouleversante que nous n'avons pas fini d'en mesurer les conséquences. Cette crise sanitaire a révélé un énorme élan de solidarité vers les personnes les plus en difficulté.

Les élus et les agents de la collectivité communale ont eu à relever de multiples défis pour faire fonctionner les services et maintenir la cohésion du territoire. Cette période difficile n'est pas finie mais elle ne peut nous empêcher de nous projeter dans l'avenir.

Depuis le 23 mai et notre installation à la tête de la commune, nous sommes dans l'action avec le chantier du restaurant scolaire ou la mise en place du marché alimentaire par exemple. D'autres dossiers sont en préparation et nous reviendrons vers vous pour échanger et enrichir ces projets avant de les mettre en œuvre.

Vous êtes nombreux à me solliciter, le maire est souvent celui qu'on appelle pour toutes sortes de questions. La proximité, le pragmatisme, le sens du service public sont essentiels pour exercer les fonctions d' élu local. Avec mon équipe, nous nous efforçons de vous répondre ou de vous orienter vers les bons interlocuteurs. Ces fonctions sont passionnantes et c'est avec enthousiasme que nous abordons ce mandat et ces nouvelles fonctions. Chaque jour, nous apprenons à vos côtés et nous enrichissons notre expérience collective.

En ce début d'automne, vous avez entre les mains une nouvelle formule du journal d'informations communales. Les conditions sanitaires lors du



scrutin du 15 mars ont affaibli la participation électorale. Nous nous devons de renforcer l'attrait des électeurs pour l'action locale. Ce journal et les autres vecteurs de communication (dont certains restent à mettre en œuvre) sont un des moyens pour vous impliquer activement dans la vie locale. Nous la renforçons pour qu'elle soit plus directe.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous sommes à votre écoute. Le marché du vendredi sera l'occasion d'échanger, nous y serons présents chaque semaine.

Fabrice Vély

Maire de Caudan

Vice-Président de Lorient Agglomération

Kengeodediz ker,

Laouen-bras on pa c'hellan roiñ da glevet ma bouezh deoc'h dre ar pennad-stur-mañ, evit ar wezh kentañ evel Maer Kaodan. Paotred ha merc'hed Kaodan a faot din trugarekaat arve evit ar fiziañs o deus laket ennomp. Ma gourc'hemennou a gasan ivez d'an dilennidi zo chomet a-sav get o c'hargoù nevez zo, evel hor maer kozh, Gérard Falquérho. A-c'houde ar 15 a viz Meurzh ha trec'h bras hor skipailh "Bevomp Kaodan" hon eus bevet ur prantad ken dibar ha ken treboulus ma n'omp ket prest da briziiñ e heuliadoù c'hoazh. Get an enkadenn yec'hedel ec'h eus bet merket ur pikol lañs a genskoazell get an dud en diaezamant brasañ.

Dilennidi ha gwazourion ar gumun o deus bet da daliñ doc'h a bep seurt daeoù evit lakat ar servijoù da vont en-dro ha kenderc'hel get kenstagded an tiriad. Ar prantad diaes-mañ n'eo ket achu c'hoazh mes ne vir ket doc'himp a brientiñ an amzer-da-zonet.

Abae an 23 a viz Mae hag abaoe mard omp e penn ar gumun e vez lakat bec'h, get chanter ar preti-skol ha get staliadur ar mac'had boued da skouer. Teulioù arall zo àr ar stern ha monet a raimp e darempred genoc'h en-dro evit kendiviz àr ar raktresoù-se hag o gwellaat kent o lakat e pleustr.

Niverus oc'h bet é c'houlenn traoù genin. Ar maer a vez galvet lies-mat evit goulennou a bep seurt. Hollbouezus eo bout tost, pragmatek ha mennet get ar servij publik evit kas kargoù un dilennad lec'hel da benn. Get ma fare e strivomp evit respont deoc'h pe evit ho kas trema ar gendivizerion vat. Entanus eo ar c'hargoù-se ha get gred e krogimp get ar respetad-mañ hag ar c'hargoù nevez-se. Bemdez e teskomp asambl geneoc'h hag e kreskomp hor skiant-prenet a-stroll.

Arru eo an diskar-amzer hag emañ genoc'h en ho taouarn ur formulenn nevez a gelaouenn doareioù ar gumun. A-gaoz d'an aozioù yec'hedel zo bet da vare dilennadeg d'ar 15 a viz Meurzh ec'h eus bet bihanoc'h a dud é vouezhiiñ. Un dele eo dimp desachiiñ muioc'h an dilennerion get an obererezh lec'hel. Ar gelaouenn-mañ ha modoù kehentiñ arall (da lakat e plas evit lod) zo unan ag an traoù hag a c'hell ho lakat da vout emouestlet er vuhez lec'hel. Labourat a reomp da greñvaat an oberiantiz-se evit ma vo eeunoc'h.

Na dermit ket evit dont e darempred genimp. En ho kourc'hemenn omp. Àr ar marc'had hor bo tro da gendiviz asambl ivez dre ma vimp gwelet eno bep Gwener.

Fabrice Vély

Maer Kaodan

Besprezidant ag An Oriant Tolpad

Budget principal 2020 : des investissements sans précédent sur fond de bonne santé financière

Un budget inédit qui, outre son vote tardif, prend en compte à la fois l'impact de la crise sanitaire et l'incidence sur les dépenses de fonctionnement du transfert de la compétence petite-enfance dans le giron communal au 1^{er} janvier 2020. Un budget portant prioritairement sur une programmation record inégalée en termes d'équipements et de travaux d'investissements. En voici une version simplifiée.

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

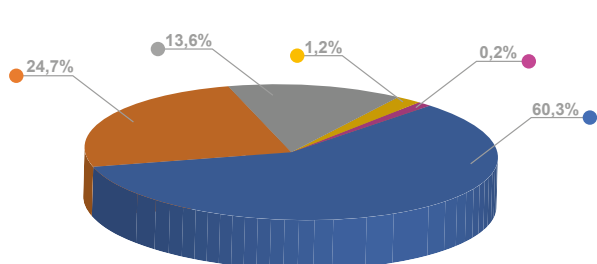
Le fonctionnement recense toutes les opérations et dépenses courantes de la collectivité. Les **dépenses de fonctionnement** comprennent les frais de personnel, les fournitures, les fluides (eau, électricité...), les intérêts de la dette, les prestations de service.

Les **recettes de fonctionnement** concernent les ressources fiscales, les dotations de l'Etat, les concours financiers et les recettes municipales tarifaires...

Des ratios financiers qui traduisent une politique de sérieux budgétaire :

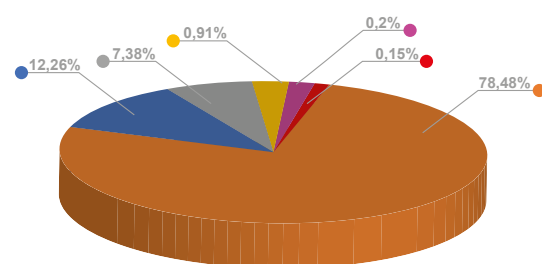
- Montant de la dette au capital au 01/01/2020 : 2 148 524 €
- Encours de la dette par habitant : 308 €
- Coefficient ou capacité de désendettement : 1,13 année
- Autofinancement net prévisionnel (qui sert à financer l'investissement) : 900 000 €

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement BP 2020



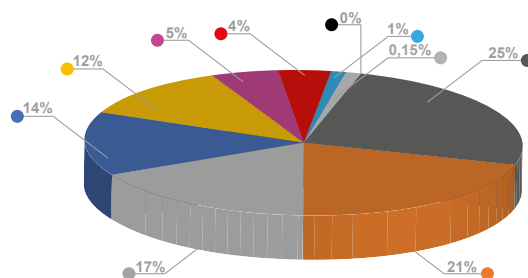
- Charges du personnel
- Dépenses de gestion
- Subventions et participations
- Charges financières
- Divers

Répartition des recettes réelles de fonctionnement BP 2020



- Impôts et taxes
- Subventions et participations
- Recettes des services municipaux
- Locations
- Remboursement de personnel
- Produits exceptionnels

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement par pôles d'activités BUDGET PRIMITIF 2020



- Services généraux
- Enseignement
- Sport et jeunesse
- Aménagement, environnement
- Famille
- Culture
- Interventions sociales
- Charges financières
- Sécurité salubrité
- Logement

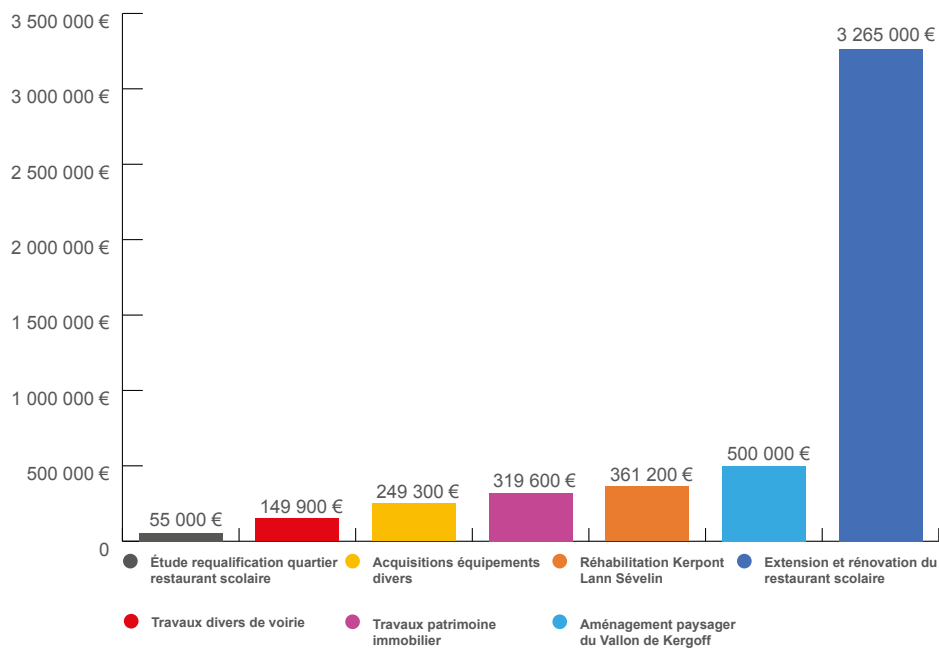
II - SECTION D'INVESTISSEMENT

L'investissement recense l'ensemble des flux financiers relatifs à l'entretien durable du patrimoine communal, les travaux, la construction de nouveaux équipements et le remboursement du capital de la dette.

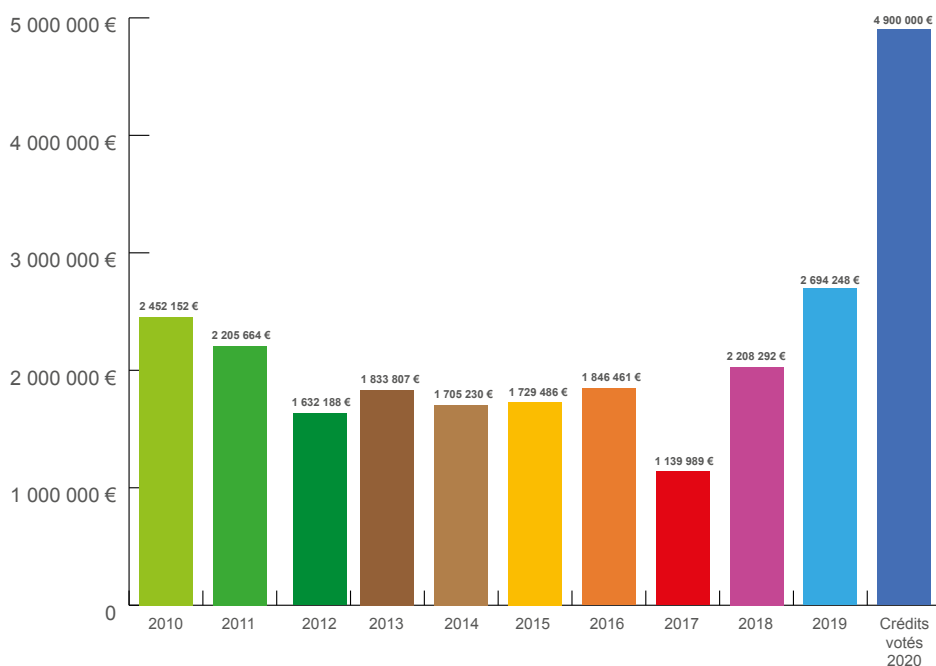
Sur les 4,9 M€ de crédits votés, nous tablons sur un réalisé de 2,4 M€ d'ici à la fin de l'exercice. **Cette année, priorité a été donnée à la réhabilitation-extension du restaurant scolaire (3 265 000 €) étalée sur trois exercices et à la requalification environnementale du site de Kergoff (500 000 €).**

Aussi, sur la base de 2,4 M€ réalisés d'ici à la fin de l'année, l'emprunt à souscrire s'établira entre 800 000 € et 1 M€.

Principales opérations d'investissement



Opération d'investissement 2019 - 2020



Pour aller plus loin : l'intégralité de la séance budgétaire - conseil municipal du 29 juin sur www.caudan.fr

Restaurant scolaire

Les travaux de rénovation et d'extension du restaurant scolaire ont débuté au mois de juin, et se poursuivront pendant 2 ans (mise en service pour la rentrée scolaire 2022).

La commune a fait le choix fort d'assurer ces travaux tout en maintenant l'accueil dans le restaurant scolaire des écoliers et des collégiens sur la pause méridienne, et en maintenant la confection des repas sur site.

A l'issue de cette rénovation, le restaurant pourra servir jusqu'à 900 repas par jour, toujours conçus sur site par les agents communaux à base de produits locaux et de qualité.



Quartier du Lenn Sec'h

La Commune engage une nouvelle phase de commercialisation avec 57 lots individuels

La Commune a commencé à commercialiser 57 lots individuels sur la nouvelle phase de développement du quartier du Lenn Sec'h.

Ce quartier est en extension de l'agglomération existante et par conséquent proche des réseaux de transports, des établissements d'enseignement, des services publics, des équipements sportifs, associatifs et des commerces de proximité.

Une des caractéristiques du projet urbain consiste en sa forte empreinte de développement durable avec notamment ses espaces verts et ses liaisons douces.

De nombreuses réservations sont d'ores-et-déjà enregistrées pour cette nouvelle phase.

L'offre de lots est assez large puisque nous avons quelques lots de plain-pied, des lots avec construction mitoyenne (avec le garage ou la maison voisine), mais aussi une majorité de lots sans mitoyenneté.

Les terrains ont une superficie comprise entre 279 et 446 m². Ils sont libres de constructeur.

Les lots sont vendus bornés, avec tous les réseaux en limite de propriété (y compris le réseau de gaz).



Le prix est unique, à savoir 141,60 € TTC par mètre carré (hors frais de notaire).

La Commune commercialise d'autres terrains dans le quartier du Lenn Sec'h, avec une offre diversifiée en termes de surface et de prix. Vous pouvez y accéder via le lien suivant : <https://www.caudan.fr/la-commune/economie-et-projets/les-projets/quartier-lenn-sech/?L=1>

Vous pouvez contacter la mairie (02 97 80 59 20) pour toute demande de renseignement ou en adressant un message à l'adresse suivante : mairie@caudan.fr



Le vallon de Kergoff

les aménagements s'achèvent

Décidé il y a 2 ans, l'effacement de l'ancien étang a permis l'amélioration de la qualité des eaux du ruisseau du Plessis.

La municipalité et les bureaux d'études ont mené une concertation avec la population à travers une enquête et des ateliers participatifs afin d'élaborer un projet axé sur les aménagements naturels et le retour à la biodiversité.

Débutés en septembre dernier par la création d'un bassin hydraulique, Les travaux se sont poursuivis à partir du mois d'avril jusqu'à la fin du mois du juillet, permettant une réouverture du site au public dès le début du mois d'août, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Les aménagements paysagers projetés par la commune sont en cours d'achèvement, avec notamment la pose du mobilier (chaises longues, tables...) et l'installation d'une aire de jeux pour enfants ; les dernières plantations seront quant à elles réalisées à l'automne.

De nouveaux cheminements accessibles aux personnes à mobilité réduite ont été créés et sont agrémentés de mobiliers propices à la détente. Une estacade et une passerelle en bois permettent de s'approcher du ruisseau et de profiter de la quiétude du vallon de Kergoff.



« Un effet très positif sur la température de l'eau en aval »

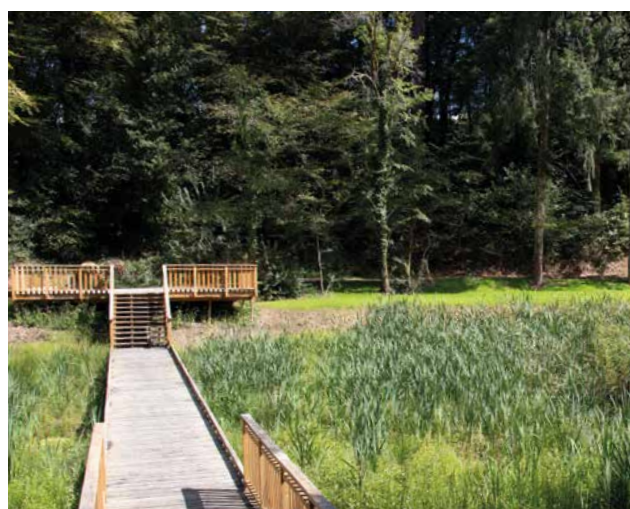
Un effet très positif sur la température de l'eau en aval

Des sondes de températures ont été installées dans le ruisseau en amont et en aval de l'étang. Elles enregistraient très régulièrement la température de l'eau du ruisseau du Plessis.

Avec l'étang, l'eau se réchauffait de 2.5 à 7.2°C entre fin mai et début septembre 2018.

Une fois l'étang effacé, l'eau ne se réchauffait plus que de 0.5 à 2.2°C sur la même période de 2019.

La situation est redevenue normale et compatible avec la vie des salmonidés.



Un marché de proximité



Panerad Kasdan
Marché de proximité



Depuis le vendredi 18 septembre, un marché est organisé sur la place Louis Le Léannec tous les vendredis en fin d'après-midi. Ce marché est exclusivement alimentaire et permet de mettre en relation des producteurs locaux avec la population caudanaise.

Un marché au service des Caudanais

La période de confinement que nous avons vécue a accentué le souhait de tout un chacun de s'approvisionner auprès de producteurs et de commerçants locaux. La période particulière traversée ces derniers mois aura permis, si besoin était, de conforter une prise de conscience individuelle et collective du besoin de privilégier une alimentation saine et de qualité, en s'orientant quand cela est possible vers des produits issus de circuits courts.

Pour répondre à leurs besoins, les Caudanaises et les Caudanais peuvent désormais bénéficier au marché hebdomadaire d'un large choix d'exposants proposant une variété de produits de qualité : fruits, légumes, miel, glaces, produits laitiers, fromages, gâteaux, produits traiteurs, poulets... et beaucoup d'autres produits à venir découvrir sur site !

Les jours de marché, la place Louis Le Léannec est rendue piétonne ; différents parkings périphériques sont conseillés pour accueillir le stationnement des véhicules (place Jean Le Goulias, Espace Jean Gaudin, Place Sœur Hélène, place du restaurant scolaire,...).

Un marché au service des producteurs par faciliter les circuits courts

Le marché est une véritable opportunité pour l'ensemble des producteurs de la ville de Caudan et des communes avoisinantes de bénéficier d'un support pour commercialiser en circuits courts leurs productions. A cet effet, de nombreux échanges ont précédé la mise en place du marché avec les différents producteurs pour faciliter leur participation au marché.

Le choix du vendredi s'est fait en concertation avec les marchands intéressés par le projet caudanais. Nous avons

choisi de les écouter de façon privilégiée d'autant qu'ils connaissent bien les habitudes des consommateurs.

Ce marché s'adressera aussi à plus long terme à tout exploitant agricole de la commune qui souhaiterait vendre sa propre production ; la mairie reste à la disposition de tout exploitant qui souhaiterait s'inscrire dans cette démarche. Afin de faciliter la mise en place des circuits courts sur le marché, la commune propose pour la première année de ne pas prélever de droits de place pour les exposants qui s'engagent pour une durée minimale d'un trimestre sur le marché.

Un marché pour dynamiser le centre bourg

L'organisation du marché sera l'objet de manière régulière d'animations thématiques ou musicales afin de marquer les différentes périodes de l'année (Noël, Pâques, printemps, saison estivale, ...). Les différentes animations seront bien entendu réalisées en concertation avec les commerces du bourg, qui bénéficieront ainsi d'une clientèle supplémentaire les jours de marché.

Le succès de ce marché renforce l'attractivité du bourg de Caudan, que ce soit pour la population de notre commune ou pour les personnes extérieures.

Achetons à Caudan, vivons Caudan !

Modalités pratiques

- Marché tous les vendredis de 16h00 à 19h00
- Place Louis le Léannec (place de la Mairie)
- à ce jour, 21 exposants alimentaires

A noter que le stationnement sera interdit sur la place Louis Le Léannec les vendredis de 15h00 à 20h00.



Le Multi accueil

Le multi-accueil de Caudan, mobilisé par la préfecture, est resté ouvert dès le 1^{er} jour du confinement.

Selon les directives du gouvernement, nous avons accueilli les enfants des professions prioritaires, inscrits ou non-inscrits.

Fonctionnant en personnel restreint, nous avons proposé un accueil s'adaptant au plus juste aux besoins des familles.

L'ambiance était très différente de ce que nous vivions habituellement au multi-accueil. "Nous étions en petit comité en devant respecter des consignes sanitaires très strictes. Mais malgré cela nous avons pu vivre des moments privilégiés avec les enfants et les familles" rappelle Catherine, la directrice.

Depuis le déconfinement, nous avons eu le plaisir de retrouver les groupes d'enfants. Et malgré les consignes sanitaires, retrouver un rythme le plus normal possible. Nous avons même pu organiser une journée festive au mois de juillet, mais sans les familles. Au programme : déguisement, danse, et chansons le matin, pique-nique dans le jardin, et l'après-midi, diverses animations étaient proposées : pêche à la ligne, jeux d'eau, parcours moteur, maquillage, jeux de manipulations.

Depuis la rentrée de septembre, nous réorganisons les ateliers avec des intervenants extérieurs : éveil musical, atelier psychomotricité et atelier livres.

LE RIPAM (Relais intercommunal parents - assistantes maternelles)

+ Zoom sur les assistantes maternelles durant le confinement

Par cet article, nous souhaitons saluer le professionnalisme et le sens du service des assistantes maternelles de la Commune.

Elles sont environ 50 % à avoir continué à exercer et donc à avoir accueilli des enfants durant le confinement malgré le contexte particulièrement anxiogène et l'absence de protocole sanitaire.

Le RIPAM a pu trouver sa place, mettre en place une veille juridique et administrative afin d'accompagner au mieux les assistantes maternelles et les parents notamment grâce aux mailings et au phoning qui ont permis d'informer... d'orienter... d'écouter dans ces moments où les assistantes maternelles étaient en première ligne.

Le RIPAM est intercommunal avec les communes de Pont-Scorff et Cléguer. Les locaux se situent à la Maison de la Petite Enfance, rue de Kergoff à Caudan.

Tél : 02.97.80.50.14 - mail : ripam@caudan.fr

Le relais s'adresse aux assistantes maternelles indépendantes à domicile ou en MAM (maison d'assistantes maternelles) ainsi qu'aux parents employeurs et aux enfants.



Au fil de l'accueil de l'enfant chez l'assistante maternelle, Katia Barichella et Delphine Caradec proposent écoute et accompagnement aux assistantes maternelles et aux parents dans ce lieu d'information et d'échanges. Les temps collectifs ont repris au Relais depuis le mois de juillet avec un protocole sanitaire.

Accueil du public :

Permanences : le mercredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Accueil sur rendez-vous : les lundi et jeudi de 13h à 17h et le vendredi de 9h à 12h

Accueil en mairie de Cléguer et à l'accueil de loisirs de Pont-Scorff sur rendez-vous.

A colorful poster for 'L.A.E.P L'îlot trésor'. The title is in large, bold letters. Below it, the text reads 'Lieu d'Accueil Enfants-Parents' and 'Une parenthèse dans le quotidien dans un espace convivial'. The poster features a central illustration of a treasure chest filled with toys (balls, blocks, a horse) on a sandy beach with palm trees. Surrounding the chest are various activities: 'Echanger', 'Partager Parler', 'Se rencontrer', 'Jouer Découvrir', and 'Être écouté Se poser'. At the bottom, it specifies 'Pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un parent ou pour les futurs parents' and 'Être accueilli dans un lieu gratuit et anonyme, sans inscription, tous les lundis de 9h45 à 12h'. Logos for 'CAUDAN' and 'CCAS' are visible at the bottom left, and the address 'A la Maison de la Petite Enfance Rue de Kergoff - Caudan' is at the bottom right.

+ Le L.A.E.P L'îlot Trésor

Le lieu d'accueil enfants parents l'îlot Trésor de Caudan est ouvert avec la mise en place d'un protocole d'accueil lié aux mesures sanitaires Covid 19. Le Laep ouvre tous les lundis matin de 9h45 à 12h exceptionnellement sur inscription en raison du protocole.

Il accueille durant les vacances les enfants de 0 à 6 ans toujours accompagnés d'un parent ou d'un adulte référent (grand parent par exemple). Les futurs parents y sont également les bienvenus.

C'est un lieu de rencontres, d'échanges et de jeux entre parents et enfants. Une parenthèse dans le quotidien dans un lieu convivial... Se poser, s'interroger, grandir...

Le L.A.E.P propose un accueil gratuit et anonyme.

Informations et inscriptions :

L.A.E.P "L'îlot trésor", Maison de la petite Enfance, Rue de Kergoff à Caudan

Contacteur Katia Barichella au 02.97.80.50.14

mail : ripam@caudan.fr

+ Les Rendez-vous Parentalité et Petite enfance 2020

Evènements Gratuits / Renseignements et inscriptions : 02.97.80.50.14/ ripam@caudan.fr

Ils devaient avoir lieu début juin. Ils auront finalement lieu du 2 au 10 novembre sous une forme allégée en raison du contexte sanitaire :

- différents ateliers parents-enfants seront proposés à la Maison de la Petite Enfance : Eveil musical, atelier du mouvement et art plastique

- le 2 novembre à 20h30, une soirée Atelier d'échanges pour les parents avec Isabelle Pénin : Comment nos peurs impactent nos enfants ?



Fréquentation en hausse en juillet à l'accueil de loisirs

Pour clore la première partie des vacances scolaires d'été, 150 enfants de l'accueil de loisirs municipal du Grand-Chêne se sont retrouvés sur les structures gonflables installées dans la cour, à l'occasion de la kermesse.

La fréquentation quotidienne en juillet a été soutenue. "110 enfants ont fréquenté le centre au quotidien, une grosse fréquentation en légère hausse par rapport à la même période de l'an dernier", indique le directeur de la structure, Arnaud Jennepin.



Cette année, les soirées et nuitées dans la structure, ont été favorisées dans le strict respect des consignes sanitaires.

Argent de poche

Comme prévu dans notre campagne, le dispositif Argent de poche verra le jour en 2021.

Nous aidons déjà nos jeunes avec la mise en place de la bourse au permis de conduire, mais devant la difficulté de trouver des jobs d'été pour les mineurs volontaires, nous avons décidé de leur donner un petit coup de pouce en leur permettant d'accéder à quelques travaux rémunérés.



+ Pour quoi faire ?

Des menus travaux dans divers services de la commune : jardinage, entretien, rangement, archivage...

+ On vient avec quoi ?

De la motivation, du courage et de la bonne humeur

+ On gagne combien ?

15€ la 1/2 journée

+ On contacte qui ?

Le service jeunesse

Les conditions

Pour qui ?

+ Les jeunes caudanais âgés de 16 ans à 17 ans révolus

+ Quand ?

Pendant les vacances scolaires

+ Pendant combien de temps ?

5 1/2 journées de 3 heures

+ Avec qui ?

Les agents de la commune et les élus

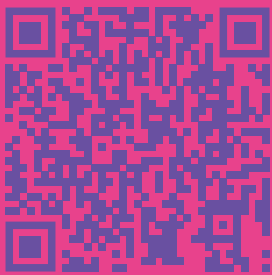


Retour sur l'été de nos jeunes

Pendant les deux mois des vacances d'été, l'Espace Jeunes a proposé un programme d'animations très diversifié pour les adolescents.

Début Juillet, la sortie Paint Ball a fait carton plein avec une quarantaine de jeunes au rendez-vous, mais d'autres activités sur le mois ont également remporté un vif succès : West Park – Télési nautique et Aquapark à Inzinzac-Lochrist, stage de tennis, karting, voile (catamaran), kayak, rallye photo, VTT, plage et bouée tractée.

Le mois d'août a connu également une bonne fréquentation, avec le camp Surf notamment qui a réuni dix-sept jeunes à Clohars-Carnoët, mais d'autres sorties ont été organisées, comme la journée à la Récré des 3 curés, le karting, l'Aven Parc et son labyrinthe hanté à Pont Aven . Damien DUPUY Directeur au mois de Juillet et son équipe (Marie, Fanny, Marc-Antoine et Alan), Marion Lambing directrice au mois d'Août et ses 2 animatrices (Kenza et Claire), se sont réjouis du succès remporté par leurs programmes d'activités sur ces 2 mois, et ce, malgré les contraintes du port du masque et le respect des gestes barrières en cette période de crise sanitaire.



CONCOURS DESSIN



«pour illustrer
les gobelets
réutilisables
de ta commune»

Scannery-moi !

* Pour qui ? Les 6/10 - 11/15 et 16/25 ans

* Comment ?

En dessinant Caudan à travers la culture, le sport, la nature, le patrimoine, ma vie quotidienne...

* Pour quand ? Le 23/11/2020

* Exposition à la médiathèque et vote :
Les semaines 49/50/51

* Le résultat : Lors des vœux de la commune

* Les gobelets
Fabriqués avec du bio-plastique d'algues
et sérigraphiés par une entreprise locale.

Bienvenue

Anne-Sophie Jegado, artisan fleuriste, titulaire d'un CAP et d'un BP fleuriste, a repris le magasin de fleurs du centre-ville depuis le 7 février 2020 et l'a rebaptisé "Une histoire, une fleur"...

Son commerce propose un service de livraison et de nombreuses compositions, de créations florales personnalisées sur commande ou sur place, ainsi que des plantes en pots et de la décoration.

Un catalogue est disponible sur la page Facebook du magasin "Une Histoire, Une Fleur Artisan Fleuriste" dans la rubrique photos/catalogue.

Une histoire, une fleur

5, rue de la Libération.

Tél. 02 97 76 05 41

Horaires : du mardi au vendredi de 9 h à 19 h, le samedi de 9 h à 19 h 30 et le dimanche de 9 h à 12 h 30.



Villa coiffure

Marine Salic a repris, en novembre 2019, le salon Villa Coiffure.

Coiffeuse durant huit ans et demi à Lorient, elle souhaitait se mettre à son compte.

Villa Coiffure est affilié à l'association Coiffeurs justes.

"Nous conservons les cheveux qui seront utilisés pour la création de filtres pour la dépollution des océans. Les soins, shampooings et colorations sans ammoniac sont aussi tournés vers le naturel", explique Marine Salic.

Le salon est ouvert aux femmes, aux hommes ainsi qu'aux enfants.

Villa Coiffure

1, espace Gaudin

Tél. 02 97 05 78 73

Du mardi au jeudi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30, le vendredi de 9h00 à 18h30 et le samedi de 9 h à 16 h.

Chez Letti

Après avoir tenu une charcuterie pendant onze ans et demi à Quéven, Laetitia et Laurent Lieury ont repris et rouvert depuis le 8 juin 2020 le bar-restaurant anciennement Chez Mylène à Saint-Séverin.

Rebaptisé Chez Letti, le couple reçoit la clientèle avec une salariée, Béatrice, qui travaille depuis 20 ans dans le bar restaurant ouvrier auprès de Mylène.

Chaque midi, des menus traditionnels et faits maison sont proposés à partir de 12,20 € et 13, 20 € avec café et boisson comprise, "tout est fait maison" souligne M. Lieury.

Restaurant Chez Letti

Saint-Séverin

Tél. 02 97 05 70 08

Du lundi au samedi, de 9 h à 17 h



Empathie, bienveillance et écoute active voici ce qui relie ces trois praticiennes de l'accompagnement. Jennie Desrutins comme Christelle Le Guern ont eu un parcours prolongé de bénévole dans des associations spécialisées d'écoute. Sandrine Alves et Jennie Desrutins sont formées en psychotraumatologie et en victimologie. Et ce sont des rencontres lors d'échanges interprofessionnels notamment sur la prévention des violences sexuelles envers les enfants qui les ont, toutes les trois, amenées à choisir de travailler ensemble. Leurs pratiques se complétant, elles ont choisi de créer un cabinet à leur image qui puisse accueillir avec douceur des vécus de vie délicats et faire naître des souffrances passées et actuelles, des ressources positives, des changements réels, un retour à la joie de vivre.

Cabinet d'accompagnement

Jennie Desrutins

est thérapeute psycho-corporelle, elle s'est installée à Caudan le 16 mars 2020, Jennie est spécialisée dans les traumatismes de l'intime et des psychotraumatismes. D'abord juriste puis enseignante puis thérapeute psycho-

corporelle, c'est son parcours de vie et son éveil spirituel qui l'ont amenée à accompagner les personnes ayant traversé des traumatismes.

"Les blessures de l'intime sont celles qui, dans notre corps, dans notre cœur et dans notre âme semblent ne jamais vouloir s'apaiser", explique Jennie.

Elle crée alors une méthode d'accompagnement des traumatismes de l'intime, la Méthode Cœur Pivoine - Corps Précieux © qui apaise le corps, le cœur et l'âme.

Elle accompagne les femmes, les hommes et les enfants vers la réconciliation corporelle, l'Amour de soi et l'écoute de la Voix de son Cœur.

Jennie Desrutins
1, rue du Muguet
Tél. 06 64 25 44 39
jennie-desrutins.com



Sandrine Alves

est thérapeute psycho-corporelle, elle s'est installée à Caudan, le 1^{er} septembre 2020. Elle est spécialisée en troubles de stress post-traumatiques et blessures de l'intime.

Depuis sa plus tendre enfance, elle sait que sa vie sera dédiée à accompagner les êtres en souffrance à guérir. Bénévole à la Croix Rouge depuis l'âge de 16 ans, elle a partagé son temps libre, son énergie et son amour pour apporter aide et soutien à ceux qui en ont besoin.

Diplômée en Médecine Traditionnelle Chinoise, certifiée dans l'accompagnement des blessures de l'intime ainsi qu'en "Écoute Active", elle analyse et comprend les schémas, blocages et traumatismes qui nous empêchent d'avancer dans la vie.

"L'accès à la compréhension et à la guérison pour tous est un principe essentiel pour moi" explique Sandrine. C'est pourquoi, elle a intégré une formation en Langue des Signes Française (LSF) et dès janvier 2021, elle sera à même d'accueillir les personnes sourdes et malentendantes au cabinet.

Sandrine Alves
1, rue du Muguet
Tél. 07 78 69 09 46
tpc.sandrinalves@gmail.com
www.sandrinalves.com

Christelle Le Guern

est accompagnatrice de vie, elle s'est installée à Caudan, le 16 mars 2020 pour exercer une activité en libéral d'accompagnement au deuil.

Pendant dix ans, elle a été bénévole dans une association de deuil périnatal en apportant son écoute, son soutien aux parents. Après la dissolution de celle-ci, Christelle a donc choisi de continuer à offrir un accompagnement à toutes les personnes vivants la mort d'un proche. Ainsi les adultes, adolescents et enfants en deuil peuvent se faire aider pour réapprendre à vivre. Pour mener à bien cette mission, elle a suivi de nombreuses formations d'accompagnement du deuil.

"Il faut beaucoup d'écoute, face à la solitude après un deuil. On compare souvent le deuil d'un proche comme une amputation d'une des parties de notre corps pouvant provoquer des douleurs psychique et physique. Plus on use de la douleur, moins elle est vive.", explique Christelle.

Sa mission est donc de soutenir les familles touchées par le décès d'un de leurs proches, à recréer du lien humain en brisant l'isolement, afin de libérer le corps de la souffrance pour se relever et se reconstruire.

Christelle Le Guern
1, rue du Muguet - 06 48 14 46 81
contact@christelleleguern.com
Facebook : christelleleguern
www.revivre-apres-deuil.fr

Présentation de la nouvelle équipe municipale



Fabrice VÉLY
Maire



Christophe ALLAIN
1^{er} Adjoint - Finances



Sylvie CORMIER
Adjointe Enfance-
Jeunesse



Jérôme ROUILLON
Adjoint Travaux -
Urbanisme - Affaires
économiques -
Agriculture



Sandrine LE ROUX
Adjointe Sports et vie
associative



Olivier BENGLOAN
Adjoint Affaires
scolaires - Transports



Martine
DI GUGLIELMO
Adjointe Affaires
sociales - Solidarités -
Handicap



André LOMENECH
Adjoint Environnement
- Patrimoine Bâti -
Sécurité - Personnel



Gaëlle LE DERF
Adjointe Culture
- Communication -
Evènementiel



Marie-Pierre
LE CHEVILLER
Déléguée Logement
social



Marcel TALVAS
Conseiller municipal



Isabelle GESREL
Conseillère municipale



Jérôme FALQUERO
Conseiller municipal



Katel
SAINT AMANS
Conseillère municipale



Richard DUMONT
Conseiller municipal



Valérie DUPRÉ
Conseillère municipale



Jean-Yves SINQUIN
Conseiller municipal



Coralie COUGOULAT
Conseillère municipale



Jean-François
MAINGUY
Conseiller municipal



Jocelyne
LE SAEC
Conseillère municipale



François EZANNO
Conseiller municipal



Charlotte CARO
Conseillère municipale



Vincent LE HUITOUX
Conseiller municipal



Hélène LEFORT
Conseillère municipale



Claude
LE QUELLENEC
Conseiller municipal



Laure CORDEROCH
Conseillère municipale



Pascale AUDOIN
Conseillère municipale



Fabrice JAULIN
Conseiller municipal



Déborah DEFOSSEZ
Conseillère municipale

Election municipale du 15 mars 2020

Résultats du scrutin

nombre d'inscrits	5661
nombre de votants	2514
taux de participation	44,41%
nombre de bulletins blancs ou nuls	76
nombre de suffrages exprimés	2438
Caudan en transition - Pour une commune sociale, écologique et citoyenne (liste conduite par O. Nicolas-Barré)	507 20,8%
Vivons Caudan Bevomp Kaodan (liste conduite par Fabrice Vély)	1931 79,2%

Les commissions municipales

+ Commission "Finances"

Christophe ALLAIN, Jérôme ROUILLON, Olivier BENGLOAN, André LOMENECH, Jean-Yves SINQUIN, Jean-François MAINGUY, François EZANNO, Déborah DEFOSSEZ

+ Commission "Enfance - Jeunesse"

Sylvie CORMIER, Sandrine LE ROUX, Marie-Pierre LE CHEVILLER, Jérôme FALQUERO, Katel SAINT AMANS, Valérie DUPRE, Hélène LEFORT, Pascale AUDOIN

+ Commission "Travaux - urbanisme - affaires économiques - agriculture"

Jérôme ROUILLON, Christophe ALLAIN, André LOMENECH, Marcel TALVAS, Jean-Yves SINQUIN, Jean-François MAINGUY, François EZANNO, Laure CORDEROCH, Déborah DEFOSSEZ

+ Commission "Sports vie associative"

Sandrine LE ROUX, Martine DI GUGLIELMO, Gaëlle LE DERF, Jérôme FALQUERO, Richard DUMONT, Claude LE QUELLENEC, Pascale AUDOIN

+ Commission "Affaires scolaires transports"

Olivier BENGLOAN, Coralie COUGOULAT, Jocelyne LE SAEC, Charlotte CARO, Vincent LE HUITOUX, Claude LE QUELLENEC, Laure CORDEROCH, Déborah DEFOSSEZ

+ Commission "Environnement - patrimoine bâti - sécurité"

André LOMENECH, Jérôme ROUILLON, Marcel TALVAS, Isabelle GESREL, Richard DUMONT, Charlotte CARO, Claude LE QUELLENEC, Fabrice JAULIN

+ Commission "Culture - communication - évènementiel"

Gaëlle LE DERF, Sylvie CORMIER, Katel SAINT AMANS, Valérie DUPRE, Coralie COUGOULAT, Vincent LE HUITOUX, Fabrice JAULIN.

Les livres



"Mamma Maria" de Serena Giuliano

Sofia, traductrice dans l'édition et parisienne d'adoption décide de quitter Paris et son tumulte pour retrouver le calme de son village natal sur la côte Amalfitaine de l'Italie. Cette échappatoire est aussi l'occasion de faire un point sur sa relation amoureuse avec Jérôme.

La chaleur de l'Italie nous envahit page après page tout comme la beauté des paysages et la bienveillance de Maria, cette mamma italienne tellement soucieuse de ceux qui l'entourent. Un roman qui fait du bien et procure une irrésistible envie de visiter ce coin d'Italie.

"Là où chantent les écrevisses" de Délia Owens

A 10 ans, Kya se retrouve à vivre seule dans les marais de Caroline du Nord. Surnommée la fille des marais, elle intrigue autant qu'elle fascine les habitants de Barkley Cove.

Passionnée par la diversité de la nature qui l'entoure, Kya cherche sa voie dans ce milieu à la fois hostile et protecteur. Une belle lecture, un roman lumineux.

+ PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT

Ouverte depuis décembre 1996, la médiathèque a connu un premier réaménagement en 2012. L'objectif était alors de recréer des espaces de convivialité pour le public notamment par la réorganisation des collections et des rayonnages. Différentes assises avaient été achetées aussi bien pour les adultes que pour les enfants. Le projet de réaménagement 2020/2021 porte essentiellement sur l'espace accueil, une nouvelle banque d'accueil moins imposante devrait se situer à droite dès l'entrée permettant ainsi de dégager de l'espace pour des fauteuils devant le patio. Des meubles de présentation et de rangement viendront compléter ce réaménagement ainsi que des bacs à CD avec des tiroirs amovibles.

La réalisation de ce projet dépend de l'obtention d'une subvention de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

Application



Cette application permet d'identifier une plante, une fleur, un arbre... Prenez une photo, en quelques secondes vous aurez la réponse et vous pourrez ainsi mettre un nom sur une plante méconnue.

Sport & Vie Associative

par Sandrine LE ROUX

Une nouvelle fois, le forum des Associations organisé par la commune de Caudan, ce samedi 05 Septembre 2020, a été un succès malgré la crise sanitaire que nous connaissons.

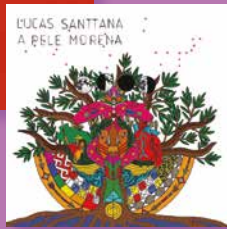
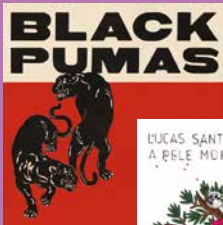
24 associations sont venues à la salle des Fêtes, Joseph Le Ravallec, pour permettre à chacun de découvrir les multiples activités proposées sur la commune.

De l'avis de tous, le public s'est montré très intéressé par la diversité des pratiques présentées qu'elles soient sportives, culturelles ou environnementales et les échanges entre les dirigeants des associations et les visiteurs ont été riches en partage et en échanges.

De nombreux parents ont inscrit leurs enfants dans les clubs présents et plusieurs adultes sont également venus rejoindre les effectifs des associations.

Le contexte dû à la pandémie, nous a tenu de faire respecter les règles en vigueur pour assurer la sécurité de tous, mais nous nous réjouissons de la mobilisation des associations et du public qui se sont montrés responsables et concernés en respectant les règles.

Merci à tous de contribuer à faire perdurer l'activité des associations sur notre commune, acteurs essentiels à la vie de notre société.



La musique

Black Pumas

Premier album du duo texan Eric Burton (chant) et Adrian Quesada (guitare), originaires du Texas, "Black Pumas" combine soul, rhythm'n'blues, funk et pop avec brio et séduit dès les premières mesures. C'est chaleureux, sensuel et électrisant. Voix superbe, instrumentation riche et arrangements très réussis. Une très belle surprise.

Lucas Santtana

Quoi de mieux qu'un peu de bossa nova pour accompagner l'été prochain ? Les chansons simples (guitare et voix), intimistes et poétiques de Lucas Santtana séduiront les amateurs. "Le ciel est vieux depuis longtemps" est le huitième album du chanteur, compositeur et producteur brésilien originaire de Salvador de Bahia. À découvrir.

Konogan an Habask

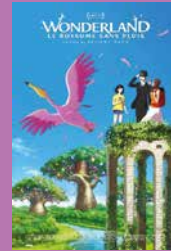
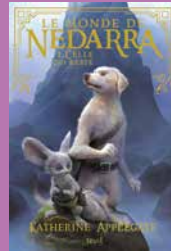
Pour les amateurs de musique bretonne et celtique, un disque à ne pas manquer : "Dre ar vro", du duo Konogan an Habask (uilleann-pipes et flûtes) et Bernard Bizien (guitare et bodhran). Un superbe voyage musical à travers la Bretagne qui enchaîne compositions et arrangements d'airs traditionnels variés avec une forte influence irlandaise. Une belle réussite.

Fantasy, la littérature de l'imaginaire

Créatures fantastiques, héros mythologiques et personnages merveilleux sont très présents dans les livres jeunesse et appréciés du public. Tolkien et son seigneur des anneaux, Harry Potter toujours emprunté depuis 20 ans, A la croisée des mondes ou Les chroniques de Narnia sont devenus des "classiques" du genre... L'univers de la fantasy plait aux adultes aussi, et continue à se développer, dopé par le jeu vidéo qui en a repris les codes, et le cinéma avec ses effets spéciaux toujours plus performants...

Retrouvez nos coups de cœur récents à la médiathèque :

- Des romans, dès 9 ans, comme S.O.S. créatures fantastiques, Le monde de Nedarra, L'héritier des Draconis et à partir de 12 ans, Le monde de Lena
- Un documentaire, Harry Potter et les mystères de Poudlard
- Des BD, Magic 7, Les mythics et en Mangas, Seven deadly sins
- Un anime japonais en DVD : Wonderland, le royaume sans pluie



Et pour prolonger :

- Sur internet <https://fantasy.bnf.fr/fr/>, site spécialisé de la Bibliothèque nationale de France et son jeu "Le royaume merveilleux d'Istyald"
- Une appli : Le club des créatures mystérieuses (6-10 ans)
- En jeu vidéo : la série des Legend of Zelda (PEGI 7 ou 12 selon les jeux)

Association Musicale de Caudan

C'est avec fierté, que nous mettons aujourd'hui à l'honneur l'Association Musicale de Caudan.

Cette association créée en 1986, est présidée par Anais Le Floch, et vise à favoriser le développement de la musique et de permettre l'épanouissement musical des élèves.

Que ce soit dès 5 ans, par l'éveil musical ou dès 7 ans, par l'initiation, l'association permet aux enfants d'appréhender la musique dans sa globalité: de manière collective, sensorielle et ludique.

Ils peuvent alors évoluer vers une pratique instrumentale ou vocale.

Disposant de multiples instruments comme l'accordéon, la batterie, la guitare, le piano, le violon ou d'autres encore, l'AMC souhaite encourager l'accès au public à l'enseignement artistique tout en diversifiant son offre grâce à la compétence de ses professeurs.



Certains ensembles sont ouverts sans pratique instrumentale, comme les chorales qui permettent de chanter et d'interpréter des chansons.

En participant aux multiples manifestations culturelles et sociales de la commune, elle anime plusieurs événements contribuant ainsi au développement culturel.

N'hésitez pas à rejoindre l'association en vous inscrivant en ligne.

Association Musicale de Caudan

Espace Rostand, rue du Général de Gaulle

56850 Caudan.

Tél : 02 97 05 56 28

Mail : lassociationmusicaledecaudan@gmail.com





Le Pass Culture

Vivez vos 18 ans intensément !

Le pass Culture c'est 500€ offerts en activités artistiques et culturelles pour les jeunes de 18 ans sur une web-application.

Comment ça marche ?

Ce projet gouvernemental vise à renforcer et à diversifier les pratiques culturelles des jeunes Français, et à apporter à l'ensemble des acteurs culturels du territoire un nouveau canal de communication. L'année de ses 18 ans, jusqu'à la veille de ses 19 ans, chaque jeune résidant en France pourra demander l'octroi d'une enveloppe de 500€ à dépenser pendant 24 mois sur le pass, parmi un large choix de spectacles, visites cours, livres, musique services numériques...
www.pass.culture.fr



Pardon du Nelhouët Pardon du Trescouët

Après un été dénué d'une grande partie de ses festivités, avec l'annulation de la plupart des manifestations en juillet-août, nous retiendrons quelques bons moments de partage malgré tout avec la célébration du Pardon de la chapelle du Trescouët et celle du Pardon de la chapelle du Nelhouët



Associations et pandémie

Pour la majorité des sportifs, la saison s'est achevée précocement, en raison de la pandémie que nous connaissons. Toutefois, les clubs et structures ont progressivement repris leurs activités et nous retrouvons avec plaisir les associations qui revivent. Même si chaque discipline se doit de respecter les recommandations du Ministère des Sports, nous rappelons qu'il est nécessaire pour chacun de pratiquer une activité physique et sportive pour le bien-être et la santé.

Ainsi, en parallèle des offres proposées par les clubs caudanais, la municipalité propose aux jeunes la possibilité de pratiquer des sports non représentés à travers les structures existantes comme l'escrime, le tir à l'arc... ou autres par le biais de son Ecole Municipale des Sports.

Quartier de Pont-Youan Restendrezén

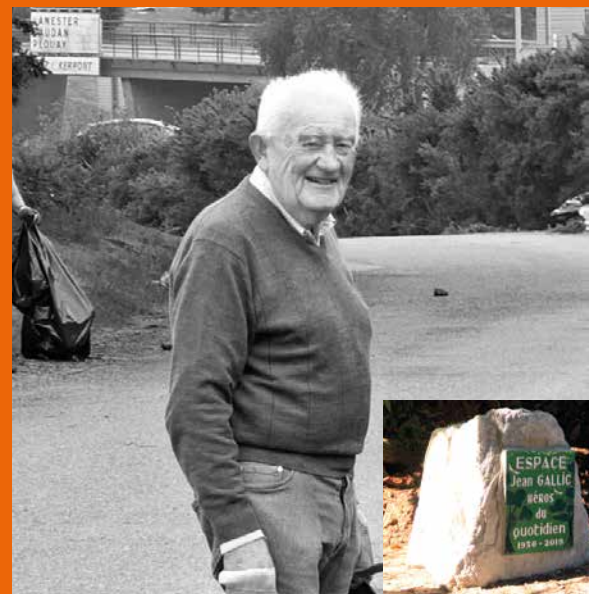
Hommage à Jean GALLIC

Jean Gallic (1930-2019) a été l'un des animateurs et le coordinateur d'un Comité de Défense qui s'est constitué au milieu des années 1970 pour s'opposer à un projet de route (l'actuelle voie Lorient-Roscoff RD 769) qui venait - initialement - tutoyer les propriétés riveraines du quartier de Pont-Youan. La stèle à sa mémoire, inaugurée le 30 août en présence de ses deux filles, Christine et Fabienne, du maire Fabrice Vély, de Gérard Falquerho, conseiller départemental, pérennise le souvenir de Jean Gallic, "ce héros du quotidien" comme l'a souligné l'ancien président Dominique Poulmarc'h, dans un hommage appuyé.

Engagé dans cette lutte, Jean Gallic n'a ménagé ni son temps, ni ses efforts pour aller le soir à la rencontre des élus du Pays de Lorient, pour tenter de les rallier à sa cause. Finalement convaincu de la pertinence de cette opposition, le sous-préfet de l'époque a fait valoir qu'une solution qui ménageait les intérêts de tous était possible. C'est ainsi que la route départementale a reculé de 75 mètres à la satisfaction de tous.

Au terme d'une lutte que l'on pourrait qualifier d'épique, pour ne pas dire héroïque, ce Comité de Défense aurait dû être dissous. Des liens d'amitié s'étaient noués entre les membres et Jean a eu cette perspicacité de proposer au maire de l'époque, Joseph Le Ravallec, de mettre en valeur et d'entretenir ce site. Il a fallu du temps et beaucoup d'engagement et de travail pour faire de cette friche, l'espace boisé et apprécié d'aujourd'hui.

Il y avait le temps du travail mais aussi le temps de la fête. L'association Pont Youan-Restendrezén que Jean a présidée pendant près de 20 ans, s'était donnée comme objectif de créer et d'entretenir un esprit de solidarité et d'amitié entre tous les membres du quartier. Cette fête, organisée chaque année en septembre, offre à tous l'occasion de partager un moment de convivialité autour d'une crêpe et d'un verre de cidre. Dans ce domaine, Jean Gallic a été un moteur et un exemple.



Présentation des directeurs

Présentation de la Directrice de l'école Jules Verne

Gaëlle TAROU a pris la direction de l'école Jules Verne et succède ainsi à Anne Leleux.

Après 12 ans passés à l'école de Bieuzy à Plumélia d'abord en tant qu'enseignante puis en tant que directrice de l'école, elle a enseigné principalement en CE2, CM1 et CM2. Gaëlle

TAROU souhaitait se rapprocher de la côte. Elle obtient satisfaction et c'est avec plaisir qu'elle prend la direction de l'école publique de Caudan qui compte aujourd'hui 9 classes.

Gaëlle TAROU enseigne également en classe de CE1-CE2.



Présentation du Directeur du collège

François MACE vient d'être nommé à la direction du collège de Saint-Joseph de Caudan

François MACE a enseigné en tant que professeur de lettres en collège et lycée depuis 2003 dans un établissement vannetais.

Après une formation de chef d'établissement qu'il a entamée il y a un an, il prend la tête du collège de Caudan et prend la suite de Lydie Le Bleis.

Le collège de Caudan, c'est 25 professeurs qui enseignent de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Création d'une classe supplémentaire à l'école Jules Verne

C'est dans l'ancienne bibliothèque, transformée en salle de classe que Mathias LE GAVRE et ses élèves ont fait leur rentrée.

Un réaménagement du hall a été nécessaire pour permettre à la bibliothèque de trouver sa nouvelle place.

Quelques finitions sont encore attendues afin de délimiter l'espace de garderie et de lecture.

Le coût de ce réaménagement s'élève à 35 467€.



CTRL
LORIENT AGGLOMÉRATION

Réseau CTRL, on en est où ?



La nouvelle ligne 11 a été mise en fonction il y a près de deux ans (janvier 2019). Nous souhaitons faire un bilan sur son fonctionnement. Pour cela, nous avons besoin de recueillir vos avis à travers un questionnaire, disponible, en ligne, sur le site internet de la mairie : www.caudan.fr ou en flashant le QR Code suivant :

Le CCAS

Présentation de l'équipe

Le CCAS de CAUDAN, situé au 17 rue de la Libération, est un établissement public administratif qui a pour missions essentielles : la prévention et le développement social sur la commune.

Le CCAS répond aux besoins des administrés : suivi particulier ou simplement en accompagnant des personnes qui ont besoin d'un conseil, d'une aide ponctuelle ou d'être mises en relation vers les interlocuteurs dédiés (Trésor Public, CAF, CPAM, Mutuelles...).

Il se charge aussi des demandes locatives sociales, et assure l'interface avec les bailleurs du département.

Parmi les prestations délivrées :

- Aides sociales légales
- Aides sociales facultatives : fonds Energie-Eau dans le cadre du FSL,
- Banque alimentaire,
- Dossiers APA
- Dossiers MDPH
- Dossiers Logements sociaux
- Election de domicile pour les personnes sans résidence stable
- Manifestations en direction des personnes âgées : goûters, repas, colis, semaine bleue,



- Les personnels du CCAS assurent plus que jamais ce rôle de lien social en prenant le temps tout simplement d'écouter celles et ceux qui sont dans la difficulté.

L'EHPAD Le Belvédère dépend également statutairement du CCAS.

Pauline DAGORN, la directrice et Christine PERRON instruisent les demandes diverses, et peuvent orienter vers le Centre Médico-social de Lanester.

Elles reçoivent uniquement sur rendez-vous (crise sanitaire):

Lundi : 13H45 à 17H

Mardi et jeudi : 8H30 à 12H15 et 13H45 à 17H,

Mercredi : 8H30 à 12H15,

Permanences téléphoniques au 02 97 80 52 33 (lundi matin, mercredi après-midi, vendredi toute la journée).

Rendez-vous à domicile.

Présentation du CCAS

Le conseil d'Administration est présidé par Monsieur Fabrice VELY (Maire) et se compose de quatorze membres :

- Membres élus : Martine DI GUGLIELMO, Marie-Pierre LE CHEVILLER, Isabelle GESREL, Katel SAINT AMANS, Jocelyne LE SAEC, Hélène LEFORT et Pascale AUDOIN.
- Membres nommés : Marie-Renée LE HEBEL, Madeleine LE GUENNEC, François TALDIR, Jean-Marc STEPHANT, Michelle GAUDIN, Christine LE DORZE et Catherine GIRARD.



Hommage aux couturiers

Le 31 août, la municipalité et le CCAS ont tenu à rendre hommage aux 43 couturières et aux 3 couturiers qui ont réalisé 3000 masques pendant la difficile période du confinement.

La vente du fruit de leur travail a permis de récolter la somme de 7127€ qui a été partagée et remise aux responsables des associations des 3 EHPAD de Caudan : Amis du Belvédère, Vivre à Ti Aïeul et Anne de Bretagne.

La municipalité et le CCAS tiennent également à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont œuvré au bon déroulement de cette action de solidarité.

Ce moment de convivialité s'est terminé au tour d'un cocktail dinatoire.

Banque alimentaire



Parmi ses multiples missions, le C.C.A.S intervient dans le cadre de la Banque Alimentaire.

Avant sa prise de fonction en tant que directrice du C.C.A.S, Pauline DAGORN a travaillé durant plusieurs mois auprès de l'association la Croix-Rouge Française. L'une de ses principales missions était la gestion de la Banque Alimentaire : les commandes, la réception et le contrôle des denrées alimentaires, ainsi que la distribution auprès des bénéficiaires.

Le C.C.A.S de Caudan dispose d'un local dédié pour la distribution des denrées alimentaires qui se déroule une fois par mois. Afin de favoriser le bon déroulement de cette distribution, le C.C.A.S travaille en étroite collaboration avec la Banque Alimentaire située à Vannes, ainsi qu'avec des partenaires sociaux.

Présentation des services administratifs

une équipe au service du public

Pour beaucoup d'entre vous, vous connaissez les visages des agents composant les services de la mairie de Caudan.

Les services administratifs jouent, avec les autres services municipaux, un rôle important au service de la population.

Les agents mettent en œuvre, dans le cadre des orientations municipales et des règles administratives, qu'elles soient nationales ou départementales, les missions de service public.

Ainsi, sans pouvoir citer toutes les missions accomplies, les démarches liées aux inscriptions et au paiement aux services périscolaires (garderies, restauration, accueil de loisirs) sont coordonnées depuis la mairie.

En liaison avec le service instructeur de Lorient Agglomération, le service urbanisme de la mairie accueille, renseigne et facilite les démarches d'élaboration des demandes de permis de construire, de déclaration préalable. Toute personne peut également solliciter un rendez-vous avec le service instructeur de Lorient Agglomération qui tient une permanence régulière.

La police municipale exécute, sous l'autorité du maire, toutes les missions de terrain visant à garantir la sécurité et la salubrité publiques, dans un esprit d'écoute, de discernement et de fermeté lorsque cela s'avère nécessaire.

Moins visibles mais tout aussi essentiels, les services des finances et des ressources humaines permettent à la Commune de fonctionner dans les meilleures conditions. Le service des finances traduit chaque année les orientations

municipales dans le projet de budget soumis au vote du conseil municipal, puis en assurant sa bonne exécution tout au long de l'année. Le service RH a quant à lui la mission de suivi individuel de la carrière des agents (recrutement, formations, paie...) et participe, en collaboration avec le directeur général des services, à l'organisation de l'ensemble des services municipaux.

Le maire et le DGS s'appuient également sur la présence du secrétariat qui facilite la bonne traduction des actions au quotidien.

Tous les agents des services administratifs œuvrent toujours à apporter, dans toute la mesure du possible, une solution aux préoccupations et aux attentes des citoyens.



Patrick COLLET
Directeur général des services

Secrétariat du maire, des élus
et du directeur général des services
Arnaud GUILLOU
Responsable finances
Johanne GRASLAND
Assistante comptable
Emmanuel ROLLAND
Responsable des ressources humaines
Lénaïc JOURDAIN
Assistante des ressources humaines

Accueil à la population
Marie-Claude BOURIC
Urbanisme
Anne MERLE-DEGOUEY
État-civil - Election
Aurore GUILLOUX
Régies multiservices
Daniel LE HIN
Policier municipal
(absent de la photo)

Civilité

+ Coronavirus : Rappel

Depuis le 20 juillet 2020, toute personne de 11 ans et plus doit porter un masque grand public dans les lieux publics clos y compris dans les 3 EHPAD de la commune, en complément de l'application des gestes barrières. Nous rappelons également que le port du masque est obligatoire dans les chambres des résidents.



+ Une nouvelle forme d'incivisme :

le jet de masques et de matériel sanitaire à même le sol sur la voie publique de notre commune. Un masque met 450 ans à se désagréger. Merci d'utiliser les poubelles prévues à cet effet. Pour rappel, les jets de masques comme tout autre déchet, peuvent coûter aux contrevenants une amende de 135€.



+ Sécurité routière

L'utilisation des EDPM (engins de déplacement personnels motorisés) dans lesquels se rangent les trottinettes électriques, gyropodes, hoverboard, monoroues, etc. est de plus en plus présente dans les modes de déplacement.

Cette utilisation est toutefois soumise au code de la route.

Les règles applicables sont inscrites dans le décret du 23 octobre 2019.

Ce dernier est désormais complété par deux arrêtés, datés du 24 juin et du 22 juillet 2020.

Les nouvelles règles de sécurité en vigueur
dès le 25/10/2019
Règle n° 1

25
Pour circuler sur la voie publique, votre engin doit être bridé à 25 km/h

Les EDPM doivent être bridés à 25 km/h pour emprunter la voie publique.

Si ce n'est pas le cas, les propriétaires de ces véhicules doivent les faire régler de manière irréversible à 25 km/h, en s'adressant au revendeur ou constructeur.

SANCTION :

- Contrevenance de 5ème classe (jusqu'à 1500 €)
- Immobilisation, mise en fourrière et confiscation de l'engin.

Alain CENDRE

Ancien maire-adjoint chargé des affaires scolaires et culturelles

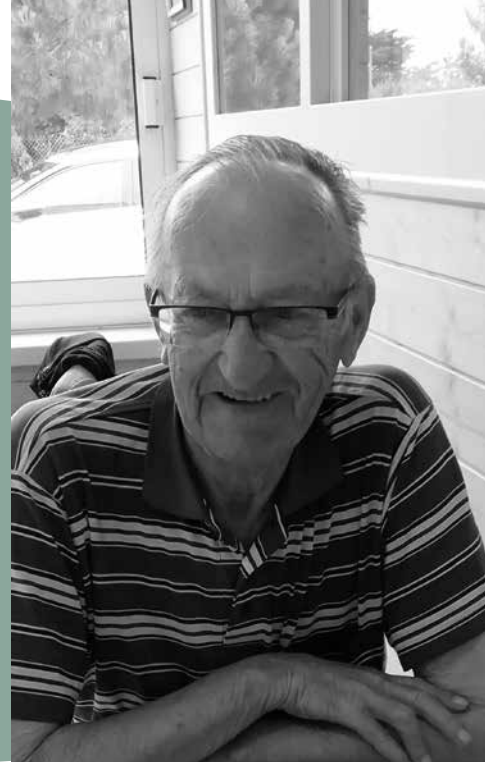
Nous avons appris le 3 juillet la disparition d'Alain Cendre.

Alain Cendre a été membre du conseil municipal sans discontinuité entre le 26 mars 1977 et le 17 mars 2001 sous les mandats de Joseph Le Ravallec. Il a également assuré la fonction de maire-adjoint aux affaires scolaires et culturelles de 1993 à 2001.

Alain était connu pour sa forte implication dans la vie culturelle de la commune. C'est à lui que l'on doit la création de l'Association Musicale de Caudan dont il était l'un des

membres fondateurs. A l'origine, il s'agissait d'une association née à partir de la 'classe d'accordéon mélodie en sous-sol', en référence au lieu de répétition qui était alors le sous-sol de la mairie. Il est aussi à l'origine du choix des oeuvres d'art - l'oreille et la bouche - situées à l'entrée de la médiathèque.

C'est au sein du comité de jumelage Caudan-Preist dont il était un membre actif, qu'Alain s'illustrait par sa parfaite maîtrise de la langue allemande étant lui-même originaire des Vosges.



État civil

+ **NAISSANCES** du 6 novembre 2019 au 14 septembre 2020

Le 6 novembre	Chahrazed GUILLOSSON	Le 11 mai	Kessy FORLOT
Le 11 novembre	Siloé LE GUILLOUX	Le 14 mai	Nathan VALLÉE
Le 28 novembre	Héloïse GUERIZEC	Le 15 mai	Aïssa BAHLOULI
Le 29 novembre	Hugo LE VAGUERESSE	Le 21 mai	Maïsy FIEVET
Le 2 décembre	Léo HUBERT	Le 24 mai	Tao LE FRANC
Le 3 décembre	Abby MENENDEZ	Le 3 juin	Mylann COLA
Le 6 décembre	Oxana KOUDINOFF	Le 4 juin	Esteban LAPAQUELLERIE
Le 9 décembre	Lia LE DIGABEL	Le 19 juin	Morgane JACOBS
Le 16 décembre	Kalie NKETCHE NZIA LE CORRE	Le 26 juin	Kenzo LE PEN
Le 20 décembre	Chems-Eddine CHOTT	Le 29 juin	Lena BERNARD PIPET
Le 31 décembre	Emile BLAYO BERTHELIN	Le 1 juillet	Margot BALCON BERTHOU
Le 9 janvier	Lyham LEFEBVRE PAS	Le 2 juillet	Julia GAYRAL
Le 20 janvier	Inès BENALI REGUIEG	Le 6 juillet	Ernest ROYANT TREGUIER
Le 21 janvier	Valentin LABELLE	Le 11 juillet	Jehysiana TAOUFIKI BOURA
Le 26 janvier	Camille MARGERIE	Le 15 juillet	Nathan TRIVIER
Le 29 janvier	Rose AUDEFROY LE HEN	Le 17 juillet	Ninon CAILLOSSE
Le 31 janvier	Ylouna HARDY	Le 24 juillet	Jérémie MARTINS ALMEIDA
Le 6 février	Élia LE BRAS	Le 26 juillet	Ilan RODAS MOREIRA
Le 15 février	Chloé LOBRY	Le 26 juillet	Aylane YOUSOUF
Le 9 mars	Lana BLANCHARD	Le 27 juillet	Circé MOULIN
Le 22 mars	Inès DOMÉON	Le 11 août	Milo SIBY
Le 27 mars	Margot LAVOLÉ SÉVELLEC	Le 18 août	Ilona LEPAIRE
Le 31 mars	Léna KERHERVE	Le 19 août	Tom BLEUZE
Le 1 avril	Neyla VIDOT	Le 4 septembre	Louis MOULLAC
Le 3 avril	Janelle LE MENN FONTAINE	Le 14 septembre	Léo CARIOU

+ **MARIAGES** du 20 juin au 3 octobre 2020

Le 20 juin	Frédéric MÉVEL avec Rose-Anne LE GAL	Le 12 septembre	Xavier KERNEVEZ
Le 11 juillet	Jean TRÉHIN et Myriam LE DAIN		et Emmanuelle HARNAY
Le 5 septembre	Gaétan PENRU et Marine GARCIA	Le 26 septembre	Arthur DUHAIN et
Le 5 septembre	Julien LE BOUTER et Aline CALVEZ		Marie-Anne LE CHEVILLER
		Le 3 octobre	David BUSSON et Cyrielle TOURNEUX

+ DÉCÈS du 16 novembre 2019 au 1^{er} octobre 2020

Le 16 novembre	Marie LOSBEC Vve GUILY, 97 ans	Le 4 avril	Josette BONFANTE Vve MAGNETTE, 93 ans
Le 24 novembre	Odette LEBARON Vve PORET, 93 ans	Le 5 avril	Laurence TUDAL Vve CONAN, 77 ans
Le 26 novembre	Suzanne LE BOULAIRE Vve HAMON, 94 ans	Le 9 avril	Irène LE CALVÉ ép. NICOLAS, 75 ans
Le 26 novembre	Thérèse LE BRUCHEC Vve LOMENECH, 94 ans	Le 12 avril	Jeanne EVEN ép. BOURIC, 82 ans
Le 29 novembre	Jeanne RIO, 92 ans	Le 17 avril	René SIMON, 88 ans
Le 2 décembre	Albert CONAN, 84 ans	Le 17 avril	Suzanne LE MÉCHEC Vve CHALME, 94 ans
Le 2 décembre	André DRUON, 94 ans	Le 21 avril	Marie KERBLAT Vve LE MONTAGNER, 93 ans
Le 5 décembre	Roger PÉRESSE, 97 ans	Le 1er mai	Ernestine LE CAIGNEC Vve PERSON, 84 ans
Le 5 décembre	Louissette ROBIC ép. PINOGÉ, 90 ans	Le 2 mai	Daniel GAUNET, 68 ans
Le 7 décembre	Paul DINAM, 91 ans	Le 3 mai	Raymond PERNOT, 85 ans
Le 7 décembre	Yves LE JOSSE, 88 ans	Le 7 mai	Yves GRAIGNIC, 91 ans
Le 9 décembre	Aline LE GALLIC Vve LE GROUEC, 95 ans	Le 14 mai	Marie ALLANIC Vve BLEOGAT, 88 ans
Le 11 décembre	Marguerite NOÉL ép. LE GUELLEC, 78 ans	Le 19 mai	Jacki CAPLAU, 78 ans
Le 14 décembre	Richard MICHEL, 59 ans	Le 19 mai	Alain RICHARD, 85 ans
Le 15 décembre	Marguerite BOULESTEIX Vve MERDY, 94 ans	Le 21 mai	Madeleine LE HIR ép. CLOATRE, 77 ans
Le 17 décembre	Denis NÉVANEN, 91 ans	Le 30 mai	Josiane POURCHASSE ép. LE MOING, 73 ans
Le 26 décembre	Jean GALLIC, 89 ans	Le 9 juin	Roger LE CALVÉ, 79 ans
Le 27 décembre	Bupa KHAM ON ép. PADELLEC, 55 ans	Le 9 juin	Jeannine JOLY ép. LE CALVÉ, 80 ans
Le 31 décembre	Valérie LE RUYET Vve TRAVEL, 91 ans	Le 17 juin	Denise LE GAC Vve BOSSER, 91 ans
Le 3 janvier	Christiane HENRIO Vve BÉVAN, 84 ans	Le 18 juin	Marie TROMELIN Vve NASSE, 90 ans
Le 6 janvier	Josiane TRÉHIN ép. LE CREFF, 69 ans	Le 21 juin	Marie CELBERT usage NICOLAS, 94 ans
Le 14 janvier	Christophe AUFFRET, 61 ans	Le 26 juin	Jeanne ROGOWSKI Vve LE SOURD, 93 ans
Le 17 janvier	Jean LE TANTER, 73 ans	Le 30 juin	Yvette LE CORRE Vve MOËLLO, 77 ans
Le 22 janvier	Alan LE ROY, 33 ans	Le 1er juillet	Thérèse CARADO, 80 ans
Le 24 janvier	Denis LE MASLE, 81 ans	Le 3 juillet	Alain CENDRE, 75 ans
Le 25 janvier	César LE NEVÉ, 93 ans	Le 6 juillet	Marie-Thérèse FOUILLÉ Vve LE CORNEC, 69 ans
Le 29 janvier	Pierrick JAFFRÉ, 52 ans	Le 7 juillet	Jean CAJEAN, 92 ans
Le 31 janvier	Patrick LE GAL, 63 ans	Le 11 juillet	Ferdinand FLÉCHER, 81 ans
Le 5 février	Robert GROIX, 78 ans	Le 17 juillet	Jeannine BUISSARD Vve BIET, 85 ans
Le 9 février	Madeleine LE TROUHER Vve GUÉGAN, 90 ans	Le 17 juillet	Roger LE MOËLLIC, 65 ans
Le 10 février	Yvette PESQUEUR Vve LE BIHAN, 86 ans	Le 25 juillet	Antoine JÉGOUZO, 86 ans
Le 23 février	Serge LE CORRE, 76 ans	Le 28 juillet	Jean NICOLAS, 84 ans
Le 23 février	Yvette FLAHAT Vve LE TOUZIC, 89 ans	Le 30 juillet	Bernard TANGUY, 67 ans
Le 26 février	Thérèse LE GOFF Vve ROULAND, 84 ans	Le 4 aout	Christiane TROUDET ép. LE COURIAUT, 67 ans
Le 27 février	Marcelle LE CORRE, 97 ans	Le 6 aout	Joseph LE LÉANNEC, 96 ans
Le 28 février	Jeannine CADO ép. BERTHO, 85 ans	Le 11 aout	Alexandre LE FORMAL, 76 ans
Le 3 mars	Simone BOURC'HIS ép. AUDREN, 83 ans	Le 13 août	Marie EVENO Vve LE MESTRIC, 93 ans
Le 6 mars	André LE POGAM, 89 ans	Le 24 août	Cécile PLAUT ép. DELAROCHE, 78 ans
Le 6 mars	Josée CABY, 47 ans	Le 24 août	Honoré LE TROËDEC, 81 ans
Le 8 mars	Louissette LAVOLÉ Vve LE MÉCHEC, 91 ans	Le 3 septembre	Alain ABARNOU, 81 ans
Le 8 mars	Agnès BOURIC, 90 ans	Le 5 septembre	Odette MORTEVEILLE Vve NEAU, 91 ans
Le 12 mars	Yvonne ROBIC, 88 ans	Le 5 septembre	Lucie BAHUON Vve CHENADEC, 83 ans
Le 21 mars	Geneviève MAYARD ép. DURAND, 97 ans	Le 6 septembre	Joseph JÉHANNO, 82 ans
Le 23 mars	Nicole PERNÈS, 85 ans	Le 12 septembre	Henriette ROYÉ, 88 ans
Le 25 mars	Anne MAGRE usage BERNÉGAT, 80 ans	Le 13 septembre	Pascal GRANDJEAN, 54 ans
Le 25 mars	Marie-Thérèse DIZEL Vve ULLIAC, 73 ans	Le 1er octobre	Pierre LE GLOAHEC, 68 ans
Le 25 mars	Rui BARBOSA FERNANDES, 45 ans		
Le 26 mars	Nicolle LE HAY ép. LE NY, 75 ans		
Le 29 mars	Suzanne LE GOFF Vve CALLONNEC, 93 ans		
Le 31 mars	Pierre TALHOUARN, 67 ans		

Une nouvelle gouvernance

Si l'équipe municipale victorieuse à Caudan a été connue dès le dimanche 15 mars, il n'en pas été de même pour Lorient Agglomération. Le mode de désignation indirect, la nécessité d'un second tour dans 5 villes (Lorient, Larmor-Plage, Guidel, Languidic et Locmiquélic) et bien sûr la crise sanitaire ont nécessité d'attendre le 16 juillet pour connaître la gouvernance qui piloterait Lorient Agglomération et ses 205 000 habitants.

Lors de la campagne, nous avons annoncé notre volonté de prendre une part active dans cette gouvernance avec la volonté que Lorient Agglomération et ses élus soient au service des communes, au service de la population. La commune de Caudan dispose de 2 élus parmi les 73 conseillers communautaires.

Au lendemain du 2nd tour des municipales, avec les élus issus de 19 communes, une gouvernance élargie et ouverte s'est mise en place. Le groupe majoritaire (Lorient Bretagne Sud Agglomération) comprend 46 élus. Un des groupes minoritaires (Lorient Agglomération avec vous) dispose de 2 vice-présidents. C'est donc un changement d'esprit qui a présidé à cette constitution autour du nouveau Président Fabrice Loher, maire de Lorient.

L'ampleur des compétences assumées par l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) est telle que beaucoup d'aspects de notre vie quotidienne sont gérés par Lorient Agglomération : transports collectifs, déchets,

eaux (potable, usées, pluviales en ville), habitat, urbanisme, développement économique, environnement, tourisme... Il est important que notre commune puisse être représentée au sein du bureau pour peser sur les décisions mais il s'agit surtout de mettre l'EPCI, ses agents et ses élus au service des 25 communes.

Une des premières missions confiées aux 73 élus est de bâtir un projet de territoire. Pourquoi sommes-nous ensemble à 25 communes ? Que voulons-nous faire de notre territoire ? Quelles sont nos ambitions, nos priorités, notre stratégie pour le mandat à venir ? 3 axes principaux sont d'ores et déjà définis : attractivité économique, transition écologique, aménagement du territoire.

Cette étape fondatrice a déjà commencé avec une phase de diagnostic en cours d'élaboration. Le terme de l'exercice sera atteint durant le 1^{er} semestre 2021.

Lorient Agglomération doit incarner la proximité aussi bien que les communes savent le faire. C'est l'un des enjeux de ce projet de territoire.

Pour Caudan, les élus sont :

- Fabrice Vély, vice-président chargé de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
- Martine Di Guglielmo, présidente de la commission Transition écologique.

Aide PASS Commerce et artisanat

Un outil financier pour accompagner les acteurs du commerce local dans leurs projets d'investissement.

Face à l'ampleur de la crise qui touche les commerces de proximité, Lorient Agglomération, en lien avec la Région Bretagne, a décidé d'élargir les critères d'éligibilité au dispositif "Pass commerce et artisanat".

Ainsi, les commerçants et artisans de l'ensemble des communes de l'agglomération, hors zones commerciales, peuvent prétendre à cette aide sans que la localisation en centralité ni le caractère innovant des projets ne soient des critères indispensables. Tous les projets de création, de reprise et de développement sont étudiés.

Le dispositif consiste en une aide à l'investissement d'un montant maximum de 7 500 €.

Les demandes sont pré-instruites par les Chambres consulaires du Morbihan avec lesquelles il convient de prendre contact pour constituer le dossier :

- Chambre de commerce et d'industrie – 02 97 02 40 00
- Chambre des métiers et de l'artisanat – 02 97 63 95 00

En savoir plus : <https://www.lorient-agglo.bzh/a-vivre/developpement-economique/pass-commerce-et-artisanat>



En difficulté pour payer votre loyer ou votre prêt immobilier : agissez maintenant, n'attendez pas !

Réagissez dès le premier impayé

En cas de difficulté pour payer votre loyer ou votre mensualité de prêt immobilier, qu'il s'agisse d'une situation exceptionnelle liée à des difficultés momentanées dues à la crise sanitaire ou de difficultés plus sérieuses, il est important de réagir rapidement afin d'expliquer votre situation et de rechercher des solutions avant que la dette ne s'aggrave.

Des solutions existent pour vous accompagner

Selon votre situation, différents organismes peuvent être saisis afin de vous aider dans le cadre du traitement de la dette :

- Si vous êtes locataire d'un logement social, vous devez contacter directement votre bailleur qui recherchera avec vous une solution adaptée à votre situation.
- Si vous êtes locataire dans le parc privé (ou propriétaire bailleur confronté à des impayés), vous pouvez appeler le 0 805 160 075 (numéro vert mis en place au niveau national).
- Si vous êtes propriétaire et que vous ne pouvez plus honorer votre prêt bancaire pour l'accession à la propriété, vous pouvez contacter directement votre banque ou l'ADIL au 02 97 47 02 30.



La majorité

Gens du voyage : un été sous tension

A l'instar de nombreuses communes du pays de Lorient, la commune de Caudan a subi 4 occupations illégales sur des terrains publics depuis la fin mai.

A chaque fois, des dégâts ont été occasionnés (barrières, pelouse, installation électrique...) en toute impunité et sans recours efficace possible pour la commune.

A chaque intrusion, nous sommes immédiatement intervenus sur le terrain malgré les menaces verbales et physiques dont certains groupes sont coutumiers. La commune étant parfaitement en règle vis-à-vis de ses obligations, une procédure de demande d'expulsion est systématiquement engagée auprès de la préfecture. Malgré les arrêtés préfectoraux d'expulsion pris rapidement, le départ des groupes n'est pas effectif puisque le recours à la force publique est rarement engagé par l'Etat.

Malgré tout, face à la pression croissante des élus locaux, le Sous-Préfet a mobilisé des forces de Gendarmerie au mois d'août pour expulser plusieurs groupes sur quelques communes dont Caudan.

Cette situation exceptionnelle est accentuée par la crise sanitaire qui a conduit à l'interdiction des grands rassemblements estivaux. De nombreux groupes sont restés sur le pays de Lorient et ont multiplié les occupations. Chaque été, Lorient Agglomération doit mettre à disposition des terrains d'accueil temporaires. Cette année le confinement a entravé la préparation de ces terrains qui ont été, par conséquent, peu sollicités.

La nouvelle gouvernance de Lorient Agglomération, en lien avec les services de l'Etat, prépare déjà le dispositif pour l'été 2021, il s'agit d'élaborer une stratégie plus efficace pour lutter

contre ces occupations illégales. Néanmoins, rien ne se fera sans le respect des règles élémentaires par la communauté des gens du voyage. Nous n'hésiterons pas dans le cas contraire à solliciter à nouveau le recours à la force publique. Le Préfet du Morbihan semble prêt à agir avec vigueur si le dispositif de Lorient Agglomération répond complètement aux impératifs.

Marché de proximité

La mise en place d'un marché de proximité, résolument axé vers les circuits courts, est un axe fort de notre programme. Dès notre installation, nous avons consulté les différents acteurs économiques susceptibles d'être intéressés par ce projet. Il nous a paru indispensable de recenser leurs disponibilités afin de vous offrir une offre la plus large possible. Le choix s'est fait sur le jour qui permettait de réunir le plus de commerçants.

Plébiscité autant par les Caudanais pendant la campagne, que par les futurs exposants lors de nos réunions d'échange, le choix du vendredi soir permettra au plus grand nombre de pouvoir profiter de ce marché. Plus de 20 commerçants nous ont rejoint dans ce projet, ce qui nous conforte dans ce choix. Ce marché de fin de semaine sera aussi plus propice à l'organisation d'animations culturelles et musicales. Les Caudanais pourront y adhérer plus facilement à la veille du week-end.

Au lieu de chercher à créer une polémique inutile, nous avons pour notre part choisi l'action et le pragmatisme dès les premières semaines de notre mandature.

L'équipe de Vivons Caudan

La minorité

Les élections municipales de mars dernier, avec seulement 44 % de participation compte tenu de la crise sanitaire, sont déjà loin mais nous remercions les quelque 500 électrices et électeurs qui nous ont accordés leur confiance. La vie municipale a repris et, au-delà des Conseils municipaux, nous avons intégré les différentes commissions de travail de la commune. Cette crise sanitaire toujours en cours met en évidence nos fragilités et nous impose d'imaginer un monde d'après plus résilient, plus écologique et plus solidaire. C'est sur la base de notre programme que nous faisons œuvre de proposition en marquant nos différences, et aussi nos convergences, avec la majorité municipale.

Comme les élu.es de la majorité, Caudan en transition souhaite la mise en place d'un marché de producteurs locaux susceptibles d'accompagner le développement des circuits courts et de redynamiser la vie commerciale de la commune. Si nous sommes d'accord sur le fond, nous avons publiquement regretté la méthode proposée. Nous aurions d'abord souhaité une consultation de la population sur ce projet, alors qu'a été imposé le vendredi, sans suffisamment tenir compte de l'existant, un marché non délocalisable, concernant plusieurs producteurs, se tenant ce jour-là à la ferme du Cosquer. Nulle polémique dans cette prise de

position, juste une critique de la méthode et le regret que la population et nos élu.es n'aient pas été associés en amont et aient simplement été informés après coup.

Concernant les travaux de l'étang, la Loi sur l'eau préconise de restaurer une continuité écologique sur les cours d'eau, ce qui peut être atteint de plusieurs manières. La destruction de l'étang a été décidée sans aucune consultation des Caudanais. Nous nous interrogeons sur l'ampleur des remblaiements effectués sur cette zone humide, ce que le code de l'environnement interdit, et constatons que nous avons dorénavant affaire à un "parc urbain", très éloigné d'un retour à l'état naturel souhaité, et qui va nécessiter beaucoup d'entretien, au détriment de la biodiversité.

La démission de notre collègue Olivier Nicolas-Barré résulte du manque d'écoute des élus de l'opposition, de la part de la majorité municipale, sur les projets qu'elle met en œuvre. Nous continuerons à faire des propositions avec comme méthode de travail l'exigence d'une véritable implication des habitants.

Pour CAUDAN EN TRANSITION
Pascale AUDOUIN, Fabrice JAULIN et Olivier NICOLAS-BARRE

Jardins fleuris

Cette année, malgré la période compliquée liée à la COVID, la municipalité a souhaité maintenir le concours des maisons fleuries.

Le 29 juin 2020, le jury composé de Jean-Yves CARLO de GUIDEL, de Loïc GUILLEMOT de GESTEL, de Dany MORVANT de QUEVEN et de Michel FRANCOIS de CLEGUER, s'est retrouvé pour parcourir la commune.

Accompagné de Bertrand LE SCIELLOUR, responsable espaces verts à CAUDAN, de Gaëlle LE DERF, adjointe à la culture et la communication et de André LOMENECH, adjoint à l'environnement et au patrimoine bâti, le jury a visité les 22 jardins inscrits au concours.



1^{ère} catégorie : M. et Mme LE FERRAND Anicet

De retour à la mairie, le jury a établi le classement, Anicet LE FERRAND obtient le meilleur score toute catégorie confondue.

La remise des récompenses est prévu courant novembre.

Classement par catégorie :

■ 1^{ère} CATEGORIE : Maison avec jardin

1^{er} : M. et Mme LE FERRAND Anicet

12 Parc Nenes

2^{ème} : Mme STANGUENEC Pierrette

3, rue de la Fontaine - Kérourio

3^{ème} : M. et Mme RIBLER Yveline et Hubert

37 Kerbéban

4^{ème} : M. LE GALLE André

3 rue Théodore Botrel

5^{ème} : Mme JAMET Lucie

7 rue Preist - Résidence de Kergoff

■ 2^{ème} CATEGORIE : Maison avec cour

1^{ère} : Mme RIOU Laëtitia

Pendreff

2^{ème} : Mme LE SCIELLOUR Christina

180 rue des Mésanges - Kergoussel

■ 3^{ème} CATEGORIE : Façades de maison individuelle (fenêtres, terrasses, balcons, murs fleuries) ou appartement ou studio immeuble

1^{ère} : M. BAUMAL Bruno

4 rue des Hirondelles – Kerviec

2^{ème} : M. LE ROUX Guy

2 rue Jean-Pierre Calloch

■ 4^{ème} CATEGORIE : Jardin atypique

1^{er} : M. FERRAND Hervé

St Coner

2^{ème} : Mme LE GOUYER Jeannine

5 rue des Châtaigniers

3^{ème} : Mme LE BRUCHEC Sylviane

Pendreff

■ 5^{ème} CATEGORIE : Hameaux embellis ou espaces publics

M. GUIGO Christian

Aire de pétanque



1^{ère} catégorie : M. et Mme LE FERRAND Anicet



2^{ème} catégorie : Mme RIOU Laëtitia



3^{ème} catégorie : M. BAUMAL Bruno



4^{ème} catégorie : M. FERRAND Hervé



5^{ème} catégorie : M. GUIGO Christian